

Au cours des dernières semaines, nous avons enchaîné les manifestations amicales et les fêtes familiales qui rythment la fin de l'année et nous permettent de compenser le temps toujours maussade en novembre et en décembre.

Nous voilà au seuil d'une nouvelle année.

Je souhaite à tous les habitants de nos villages et à tous ceux qui leur sont chers une belle et heureuse année 2025. Avec l'espoir d'un monde plus apaisé, plus fraternel et plus respectueux des hommes et de la nature.

2024 va nous laisser des souvenirs très contrastés. La guerre et les tensions internationales, le chaos politique en France, une Europe affaiblie, mais des jeux olympiques magnifiques qui nous ont apporté beaucoup de joies, et aussi la rénovation de Notre Dame de Paris qui nous remplit de fierté et qui nous permet de renouer avec le sacré.

Pour 2024 au niveau de la commune, nous garderons le souvenir de pluies diluviennes au mois de mai avec des inondations catastrophiques. Mais aussi beaucoup de rencontres et de joies simples lors des nombreuses manifestations et activités sportives organisées par les associations locales. Merci à tous les bénévoles qui s'engagent et se mobilisent pour la vie de nos villages.

Dans le cadre de la loi climat et résilience, la France s'est fixée comme objectif de réduire de manière drastique la consommation d'espaces naturels et de surfaces agricoles.

Pour notre commune, cette loi de sobriété foncière a plusieurs conséquences.

La révision de la carte communale engagée en début de mandat portera finalement sur une surface extrêmement limitée (40 ares), impasse de la tuilerie, soit 4 maisons supplémentaires sur les 8 initialement prévues (en sus de deux places à bâtir situées dans la zone constructible de l'actuelle carte communale et qui ont déjà été vendues).

Ça signifie aussi que les terrains actuellement classés non constructibles vont le rester. Même ceux situés à proximité immédiate des zones habitées.

Par ailleurs, dans le cadre de cette loi sur la sobriété foncière, les services de l'état vont exercer des pressions croissantes pour que les terrains situés dans une zone constructible soient effectivement utilisés pour construire des habitations qui permettront de faire face à la très forte demande de logement sur notre territoire. A défaut les terrains concernés pourraient devenir non constructibles ou être taxés.

Les services de l'état exerceront la même pression sur les logements vacants.

Il est important de comprendre que dans les nouveaux modèles d'aménagement durable des villes et des villages, la priorité sera d'augmenter la densité pour utiliser au mieux les voiries et les réseaux existants. Dans ce contexte, le dernier conseil municipal a instauré un droit de préemption sur la zone constructible située à l'extrémité de la rue du moulin à Oudrenne. Cette décision permettra à la commune de coordonner l'aménagement de cette zone.

Pour vous informer sur la révision de la carte communale et pour répondre à toutes vos questions relatives à l'urbanisme, une réunion publique se tiendra le mardi 18 février à partir de 18h30 dans la salle communale de la Tuilerie.

LE CORPS LOCAL DES SAPEURS-POMPIERS A BESOIN DE VOUS

Vous pouvez vous mettre au service des habitants de notre commune et des communes environnantes en devenant pompier volontaire et en rejoignant une équipe dynamique et sympathique.

Les habitants ont besoin de vous pour être secourus en cas d'accidents ou d'incendie

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le



POUR LES JEUNES

Si vous voulez vous engager et participer à la vie collective, découvrir de nouveaux horizons, vous sentir utile, aider les autres, mieux protéger l'environnement et le cadre de vie....

Vous pouvez :

- Aider les bénévoles qui font vivre nos associations locales.
- Faire une formation BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan <https://www.arcmosellan.fr/>
- Devenir volontaire en Service Civique (jeunes de 16 à 25 ans), une expérience unique avec des missions dans 10 domaines très variés : culture, loisirs, solidarité...
https://www.service_civique.gouv.fr/
- Être volontaire pour le SNU (service national universel) pour les jeunes de 15 à 17 ans Renseignements sur <https://www.snu.gouv.fr>

Bref, plein d'opportunités pour faire de belles rencontres, pour découvrir d'autres horizons, pour acquérir de nouveaux savoir-faire ...

ENTRETIEN ET CURAGE DES COURS D'EAU ET FOSSÉS

Les pluies et les inondations nous ont brutalement rappelé la nécessité d'entretenir les cours d'eau et les fossés. Nous avons fait une première réunion en mairie avec les riverains de la partie aval du ruisseau d'Oudrenne.

Mais tous les propriétaires riverains de cours d'eau et de fossés sont concernés.

Si vous avez des questions sur les obligations des riverains ou des questions sur les règles à respecter, nous organisons avec l'EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et des Gestions des Eaux) Nord Mosellan **une permanence en mairie le 12 février de 16h à 19h.**

GRIPPE AVIAIRE

Pour limiter la propagation du virus de la grippe aviaire, le préfet a imposé une nouvelle fois la claustration des volailles. Il faut éviter tout contact entre les oiseaux sauvages et les volailles. Celles-ci doivent soit rester l'intérieur des bâtiments, soit être protégées avec des filets s'ils

SALLE COMMUNALE DE LA TUILERIE

Les travaux de la salle communale de la Tuilerie sont terminés. Elle est à votre disposition à partir du 1^{er} mars pour organiser des réunions, des repas, des rencontres... Elle a été rénovée, la cuisine est mieux équipée et a été légèrement agrandie, une vidéo projection a été installée...

Les tarifs de location seront prochainement votés par le conseil municipal, les réservations sont d'ores et déjà ouvertes.

(mairie.oudrenne@wanadoo.fr ou 03.82.50.10.34)

COLLECTE RESTO DU CŒUR APEI

Merci aux généreux donateurs. Lors du marché de l'avent les restos du cœur de Sierck les Bains ont collectés 73 kg de produits alimentaires qui seront distribués à ceux d'entre nous qui sont dans la précarité.

La vente des brioches de l'amitié, organisée par les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), a généré un bénéfice de 1396 €. Cette somme a été versée au profit de l'APEI Moselle et sera utilisée pour rénovation de la MAS (Maison d'accueil spécialisée) « Les Marronniers » à Guénange qui accueille et héberge des adultes en situation d'handicap.

LES DATES A RETENIR POUR 2025

- **Chasse aux œufs sur la place des fêtes** : lundi de pâques le 21 avril
- **Marche des 4 seigneurs à Lemestroff** : lundi 9 juin (pentecôte)
- **Fête nationale et vide grenier** : 12 et 13 juillet
- **Fête du jambon (50^e anniversaire)** : 19, 20 et 21 juillet
- **Marche de l'été à Oudrenne** : 10 août
- **Marché de l'avent** : 22 et 23 novembre

Le programme complet des manifestations 2025 sera publié dans le prochain bulletin municipal.

Images : "Pompiers" Matthew Osborn /
"Coq" Unsplash.com, photographe : Aaron De Wit

Bulletin d'information - Oudrenne / Lemestroff / Breistroff

Directeur de la publication :

Bernard Guirkinger, Maire

Rédaction :

élu(e)s et services municipaux

Mise en page : A2DV Numérique

Tirage : 330 exemplaires. Imprimé par la Mairie.

No pas jeter sur la voie publique